



COMMUNIQUE AUTONOME

# Scrutin du 6 décembre 2018 : Vote à l'urne

Pour celles et ceux qui ne votent pas par correspondance pour ces élections professionnelles 2018, vous êtes appelés **ce jeudi 6 décembre de 9h00 à 15h00 à la direction**, à participer au vote à l'urne :

- ✓ Salle Estérel
- ✓ Salle Massif des Maures

**Important !! Une pièce d'identité vous sera demandée pour pouvoir procéder au vote.**

**Ces élections sont l'occasion de confirmer la position du SA/SPP-PATS 83 en tant que syndicat majoritaire pour vous permettre d'être entendus et défendus avec la plus grande force. Votre participation à ces votes est essentielle pour le SA/SPP-PATS 83.**

SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP PATS

BP 653  
83053 TOULON CEDEX

Tel : 06 18 57 01 93  
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

**N'oubliez pas : « Votez et faites voter Autonome »**

*S'engager à vos côtés, réussir ensemble*

*Les Autonomes*

**#jevoteautonome #fa2018**